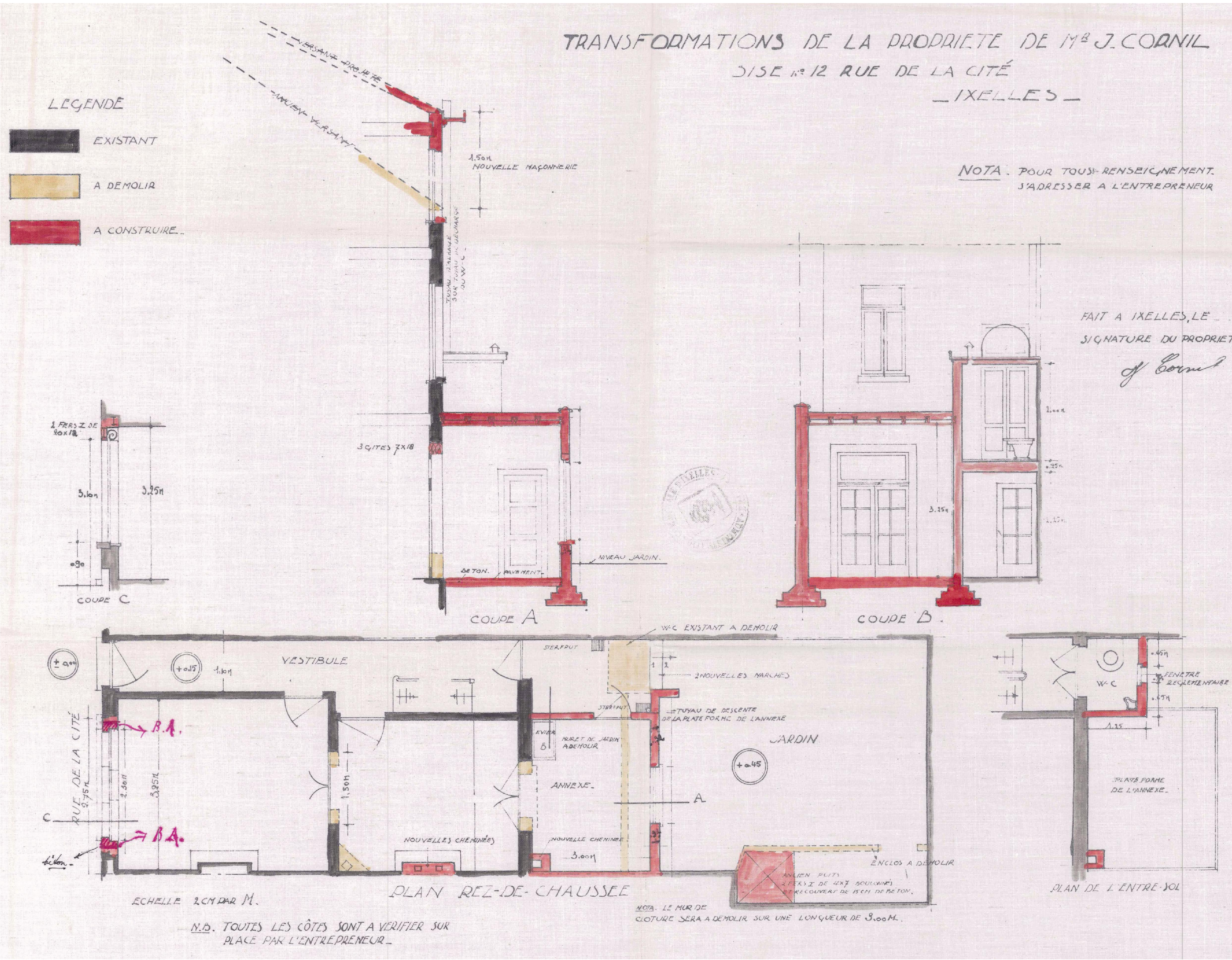
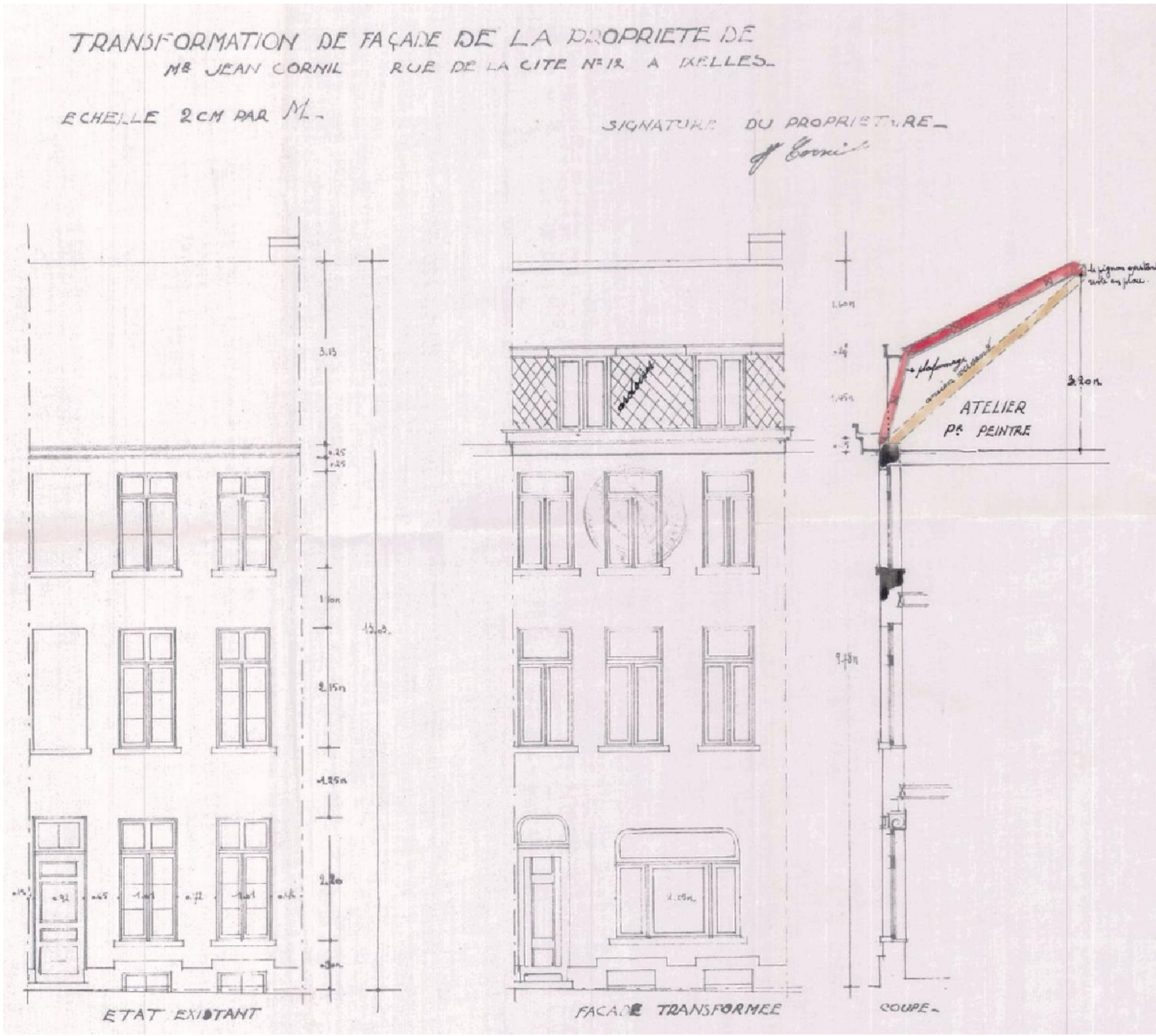
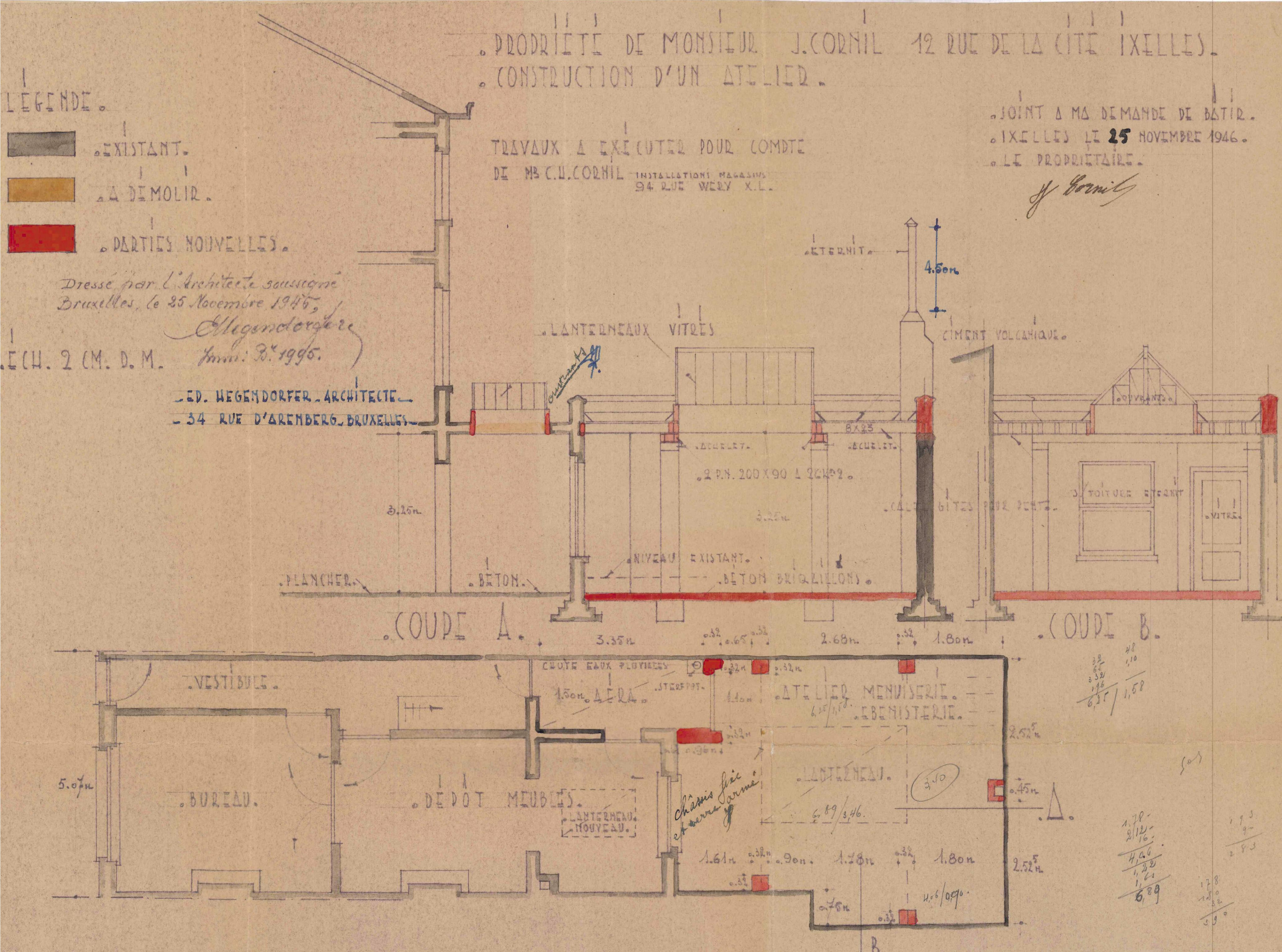




1 PLANS ET COUPES - DOSSIER D'URBANISME 1929
ECHELLE 1:50



2 FAÇADES ET COUPE - DOSSIER D'URBANISME 1929
ECHELLE 1:50



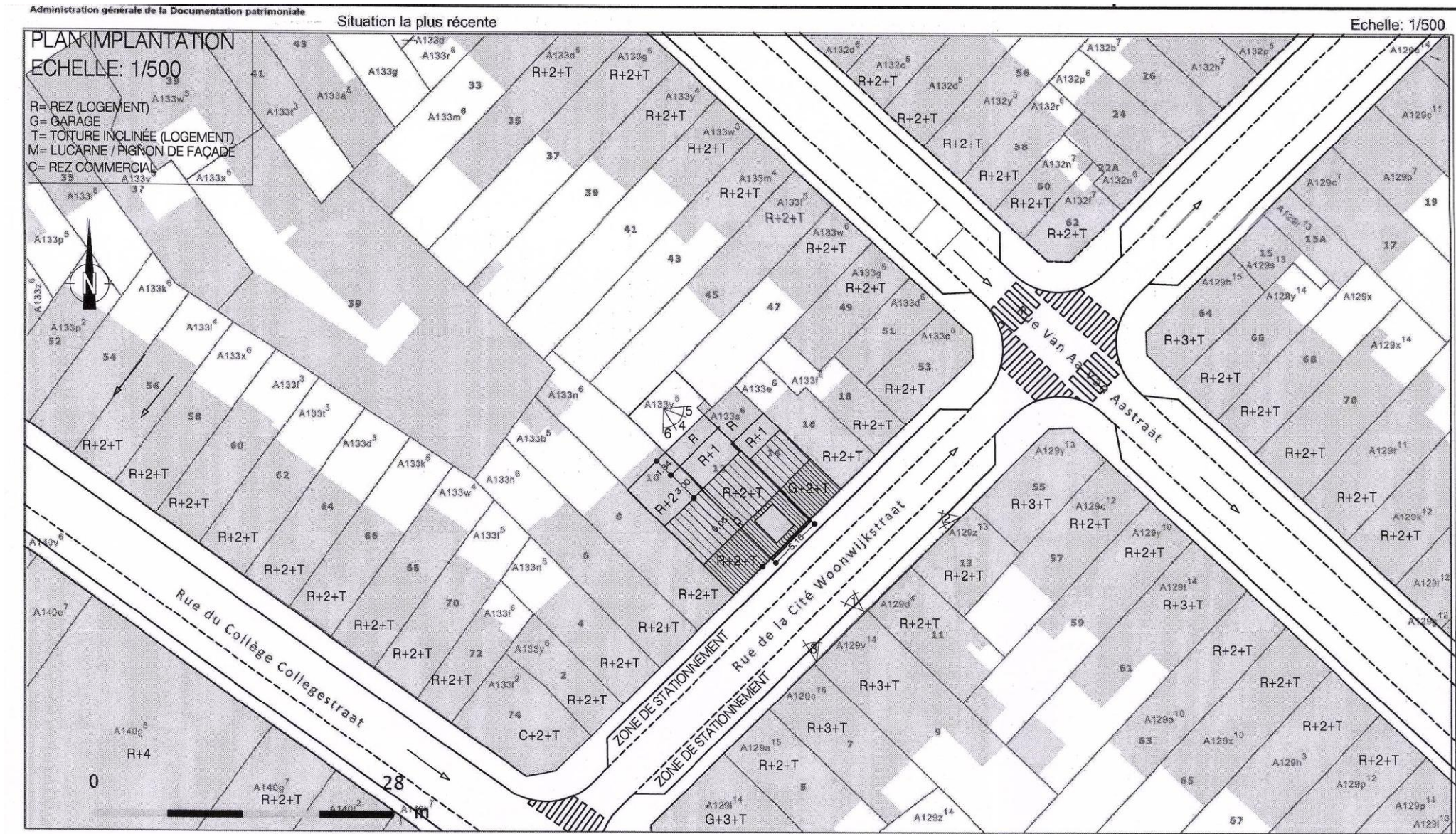
3 PLANS ET COUPES - DOSSIER D'URBANISME 1946
ECHELLE 1:50

NOTES

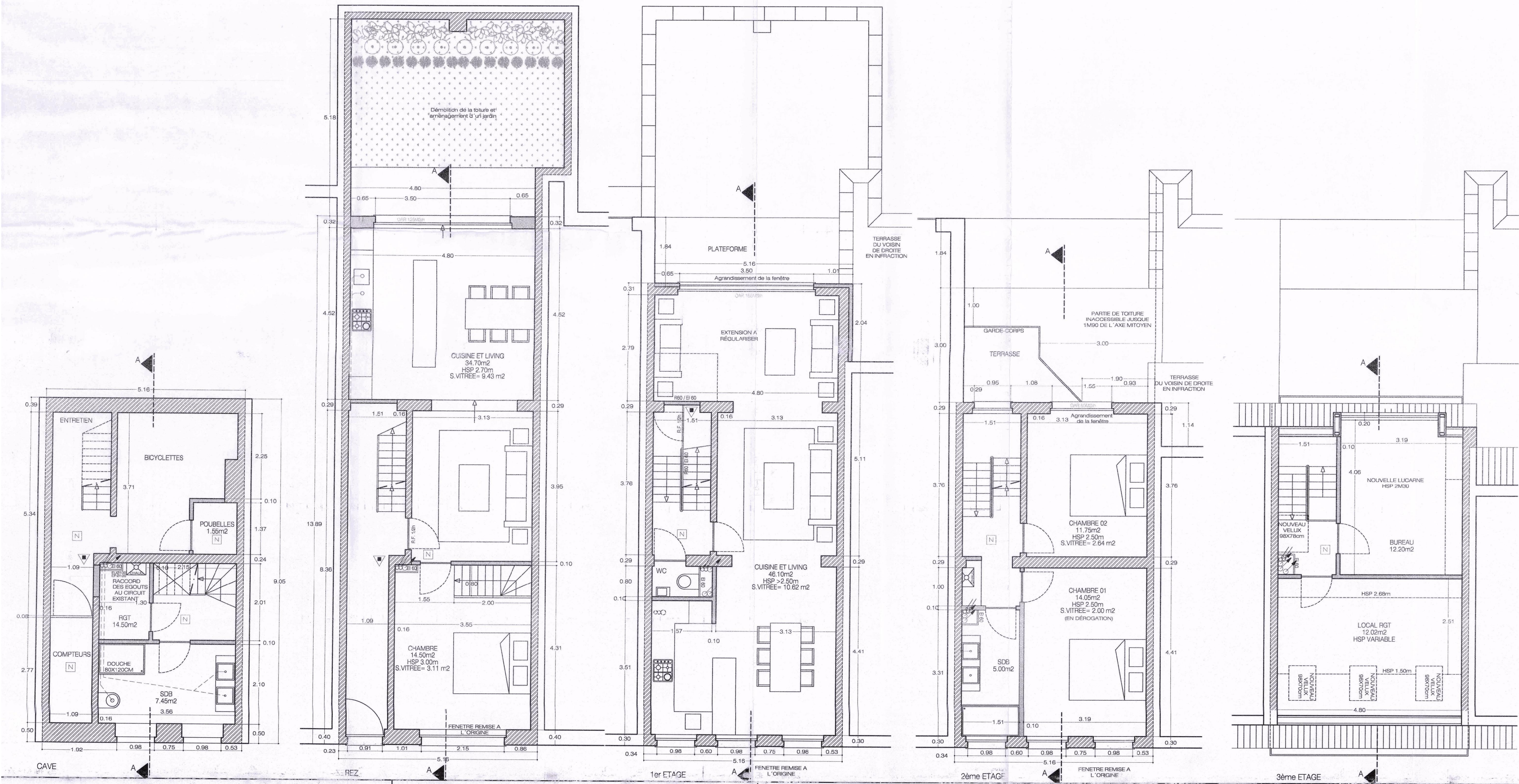
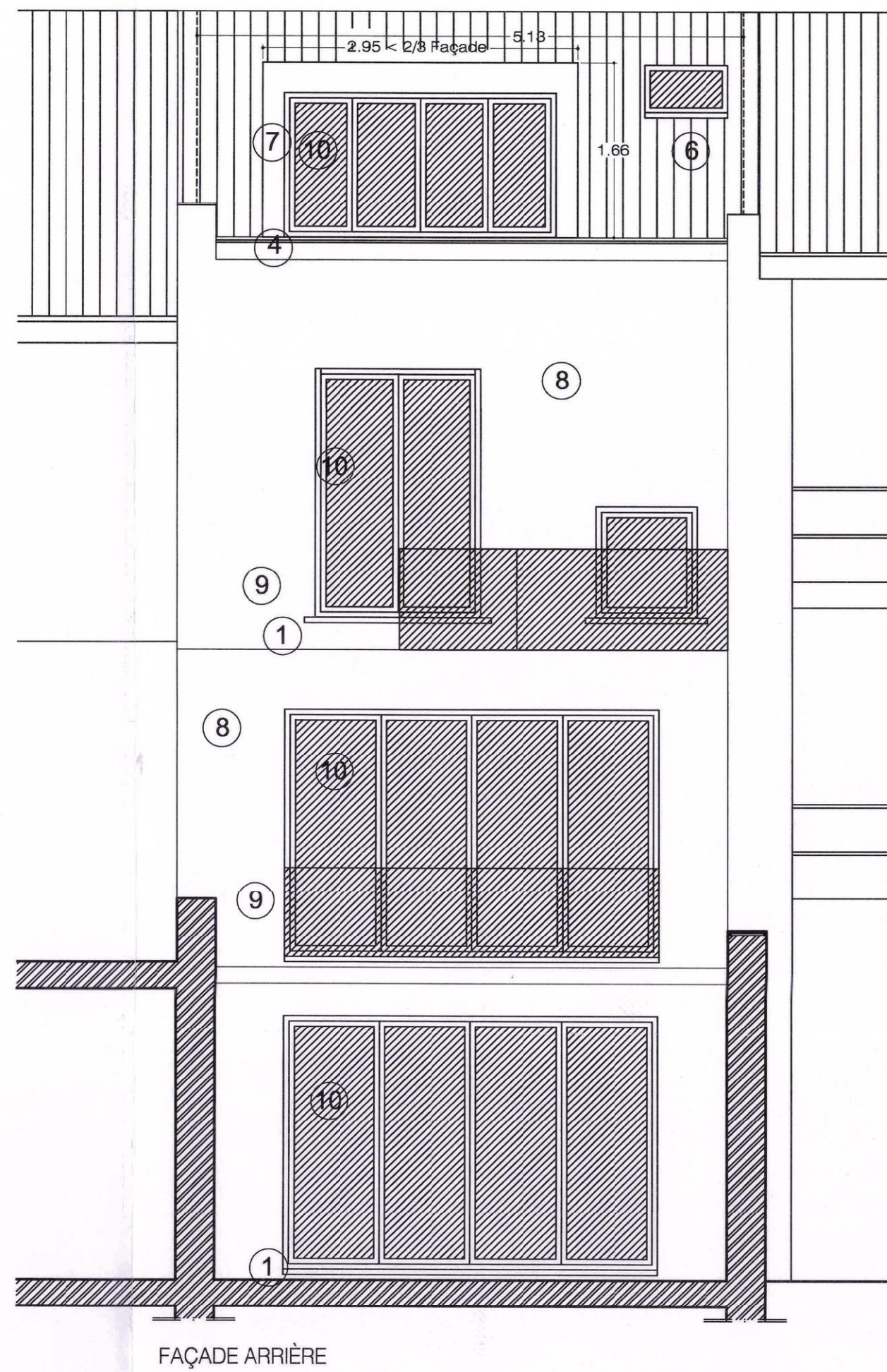
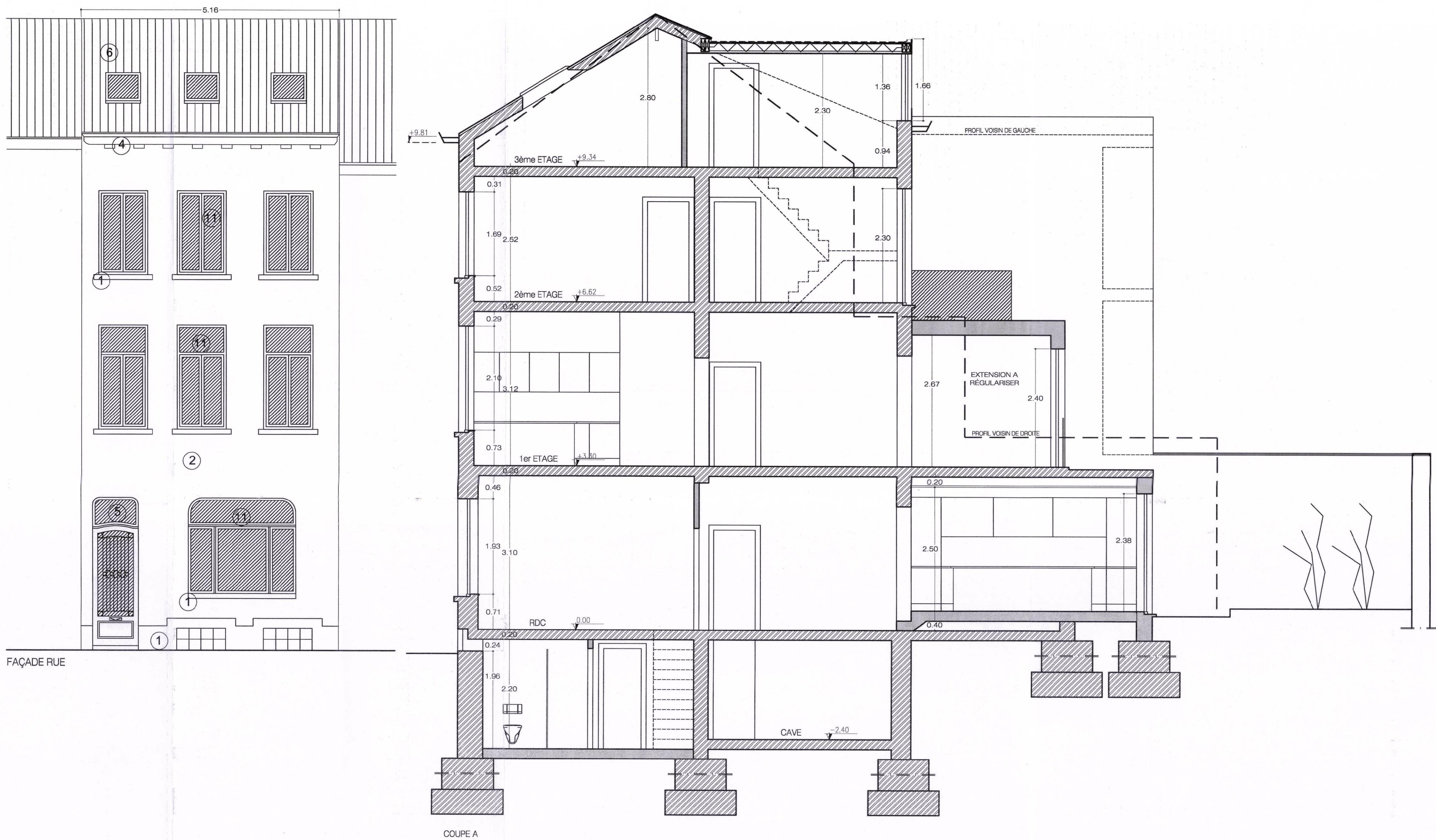
N PLAN ANNEXÉ (1921) – SITUATION DE DROIT

LES PLANS CJOINTS, ISSUS DU PERMIS D'URBANISME
DELIVRÉ EN 1921, SONT ANNEXÉS À TITRE DE PIÈCE DE
RÉFÉRENCE POUR LA SITUATION DE DROIT DU BIEN. ILS
ATTESTENT QU'UNE TOITURE MANSARDÉE EN FAÇADE
AVANT AVAIT ÉTÉ AUTORSÉE À CETTE ÉPOQUE, BIEN QUE
SA RÉALISATION EFFECTIVE NE PUISSE ÊTRE CONFIRMÉE À
CE JOUR. CE PRÉCÉDENT CONSTITUE UN ÉLÉMENT
DÉTERMINANT POUR LA PRÉSENTE DEMANDE, QUI
SOLLICITE L'AMÉNAGEMENT D'UNE TOITURE MANSARDÉE
EN FAÇADE AVANT, CONFORME À L'AUTORISATION
HISTORIQUE DU BIEN.

PROJET :	DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : RÉALISATION D'UNE TOITURE MANSARDÉE EN FAÇADE AVANT ET D'UNE LUCARNE EN FAÇADE ARRIÈRE, DIVISION EN 2 APPARTEMENTS ET ISOLATION DE LA FAÇADE ARRIÈRE.	
ADRESSE :	RUE DE LA CITÉ 12 IXELLES 1050	
DEMANDEUR :		
DATE :	TITRE DU PLAN :	STADE :
05.08.2026	SITUATION DE DROIT	PERMIS
ÉCHELLE :	PLANS :	
1:50 1:50 1:50	PLANS FAÇADES COUPE	
INDICE :	MODIFICATIONS :	DATE :



- LEGENDE**
- 1 SEUIL/SOUBASSEMENT EN PIERRE BLEUE
 - 2 SIMILI PIERRE ET ORNEMENT COULEUR CLAIR
 - 3 CHASSIS EN BOIS
 - 4 CORNICHE BOIS PEINT EN BLANC
 - 5 PORTE D'ENTREE EN BOIS COULEUR NATUREL
 - 6 TUILES TERRE CUITE, TON NATUREL
 - 7 LUCARNES EN ARDOISES NOIRES ET BOISERIE PEINT COULEUR CREME
 - 8 ENDUIT COULEUR CLAIR
 - 9 GARDE CORPS EN VERRE TEMPERE
 - 10 CHÂSSIS EN PVC(lambda <1.0) COULEUR BLANC
 - 11 CHÂSSIS EN BOIS IDENTIQUE A L'ORIGINE Y COMPRIS DOUBLE CADRE ET COURBE



- LEGENDE**
- MAÇONNERIES EXISTANTES
 - DEMOLITION
 - BETON
 - NOUVELLES MAÇONNERIE
- LEGENDE SECURITE CONTRE INCENDIE**
- R.F.3c: Porte résistante au feu pendant une demi-heure
 - R.60: Eléments structuraux résistants au feu pendant 60 min
 - EI.60: Parois coupe feu et résistantes thermiquement pendant 60 min
 - Détecteur optique de fumée
 - Extincteur de poudre chimique ABC, 8kg
 - Extincteur CO2, 8kg
 - Eclairage de sécurité (1 lux) non permanente autonome 1h
- SCHEMA DES EAUX USEES**
- EAU USEE ORISE
 - EAU USEE FEGALE
 - STERPUT
 - Dimensionnement calculé pour un circuit de tuyaux en PVC-U
 - Système sans ventilation secondaire, configuration obtenue par le contrôle de pression du tube qui absorbe l'air par la toiture.
 - L'inclinaison des tuyaux doit être supérieure à 1%.

REGION BRUXELLOISE		IXELLES	
PERMIS D'URBANISME			
OBJET DE LA DEMANDE: 1- Changement du nombre de logement et, par conséquent, changement d'affectation; 2- La régularisation de l'extension au 1er étage; 3- Création d'une terrasse au-dessus des 2 plateformes existantes.			
RUE DE LA CITE 12 à 1050 BRUXELLES			
MAITRE D'OUVRAGE		KELMENDI Lehona RUE DE LA CITE 12 1050 BRUXELLES	
ARCHITECTE		NADIA GHEMRI RUE DE BORDEAUX, 25 1060 BRUXELLES SSN: 0462 396 270	
RUA PROF. FRANCISCO GENTIL, 220 2750-226 ALCABEDOCHE PORTUGAL			
REMARQUES - TOUTES LES MESURES SONT DONNEES A TITRE INDICATIF ET DOIVENT ETRE VERIFIEES SUR PLACE - LA STRUCTURE DOIT ETRE CALCULEE PAR UN INGENIEUR CIVIL.			
COMMUNE D'IXELLES URBANISME AUTORISE LE 11/10/2021 Sous condition du permis d'urbanisme		PLANS MODIFICATIFS PLANS, COUPE ET FAÇADES Modifications suite à l'avis de la commission de concertation du 06 janvier 2020 1) La lucarne a été déplacée dans le versant arrière. 2) La terrasse du 1er étage a été élargie. Un garde-corps a été placé au droit de la baie. 3) Pour la terrasse du 2ème étage, un recul de 5m a été prévu par rapport à la limite moyenne droite avec un accès en balconnette et une zone reculée de 1m par rapport à la limite du front de bâti a été prévu. 4) Les châssis en PVC ont été remplacés par des châssis en bois.	
ECHELLES PLAN LOCALISATION 1/2500 PLANS COUPES-FAÇADES 1/50		DATE 06 AOUT 2020 N° PLAN 02	

NOTES

PLAN ANNEXÉ (2019) – SITUATION DE DROIT

LE PLAN CI-JOINT REPREND LE PERMIS D'URBANISME DÉLIVRÉ EN 2019, AUTORISANT LA DIVISION DU BIEN EN DEUX LOGEMENTS DISTINCTS AINSI QUE LA CRÉATION D'UNE LUCARNE EN FAÇADE ARRIÈRE.

PROJET :

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :

RÉALISATION D'UNE TOITURE MANSARDÉE EN FAÇADE AVANT ET D'UNE LUCARNE EN FAÇADE ARRIÈRE, DIVISION EN 2 APPARTEMENTS ET ISOLATION DE LA FAÇADE ARRIÈRE.

ADRESSE :

**RUE DE LA CITÉ 12
IXELLES | 1050**

DEMANDEUR :

DATE : 05.08.2026

TITRE DU PLAN : SITUATION DE DROIT

STADE : PERMIS

ÉCHELLE : 1:50
1:50
1:50

PLANS : PLANS
FAÇADES
COUPE

INDICE :

MODIFICATIONS :

DATE :

M

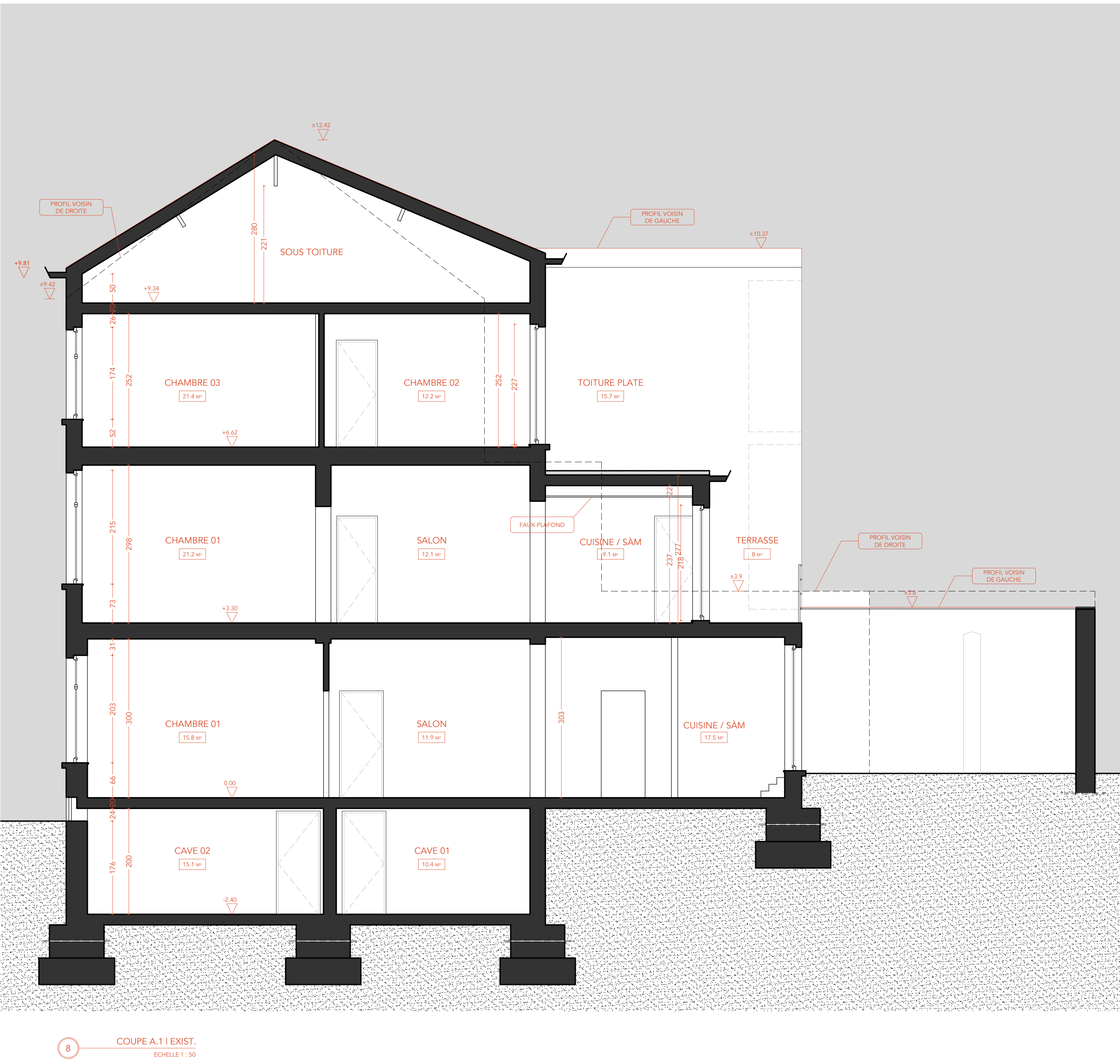
LISTE DE MATERIAUX DES FAÇADES

SITUATION EXISTANTE

01 - CIMENT DE TEINTE BEIGE ET FAUX JOINTS
02 - CHÂSSIS EN PVC, DOUBLE VITRAGE, BLANC
03 - PORTE D'ENTRÉE EN PVC, COULEUR BLANC
04 - SOUBASSEMENT ET SEUIL DE LA BAIE EN PIERRE BLEUE, PEINTS EN BLEU
05 - SEUIL DE FENÊTRE EN PIERRE
06 - CORNICHE BOIS PEINT EN BLANC
07 - TUILE TERRE CUITE, TON NATUREL
08 - ENDUIT COULEUR CLAIRE FAÇADE ARRIERE
09 - GARDE CORPS EN ACIER
10 - LUMINAIRE PUBLIC

SITUATION PROJETÉE

01 - COULEUR : TEINTE BLANC CRÈME, DANS LE RESPECT DE LA SITUATION EXISTANTE, LES JOINTS SERONT CONSERVÉS ET MAINTENUS APPARENTS
02 - CHÂSSIS EN BOIS, DOUBLE VIT., TON NATUREL, GRILLE DE VENTILATION INTÉGRÉE
03 - PORTE D'ENTRÉE EN BOIS, TEINTE NATUREL
04 - SOUBASSEMENT EN PIERRE À RÉPARER ET PEINT EN GRIS ANTHRACITE
05 - SEUIL DE FENÊTRE EN PIERRE BLEUE
06 - CORNICHE BOIS PEINTE EN BLANC
07 - TUILE TERRE CUITE, TON NATUREL
08 - ENDUIT COULEUR CLAIRE FAÇADE ARRIERE
09 - GARDE CORPS EN ACIER VÉGÉTALISÉ
10 - PANNÉAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR TOITURE
11 - LUMINAIRE PUBLIC



N

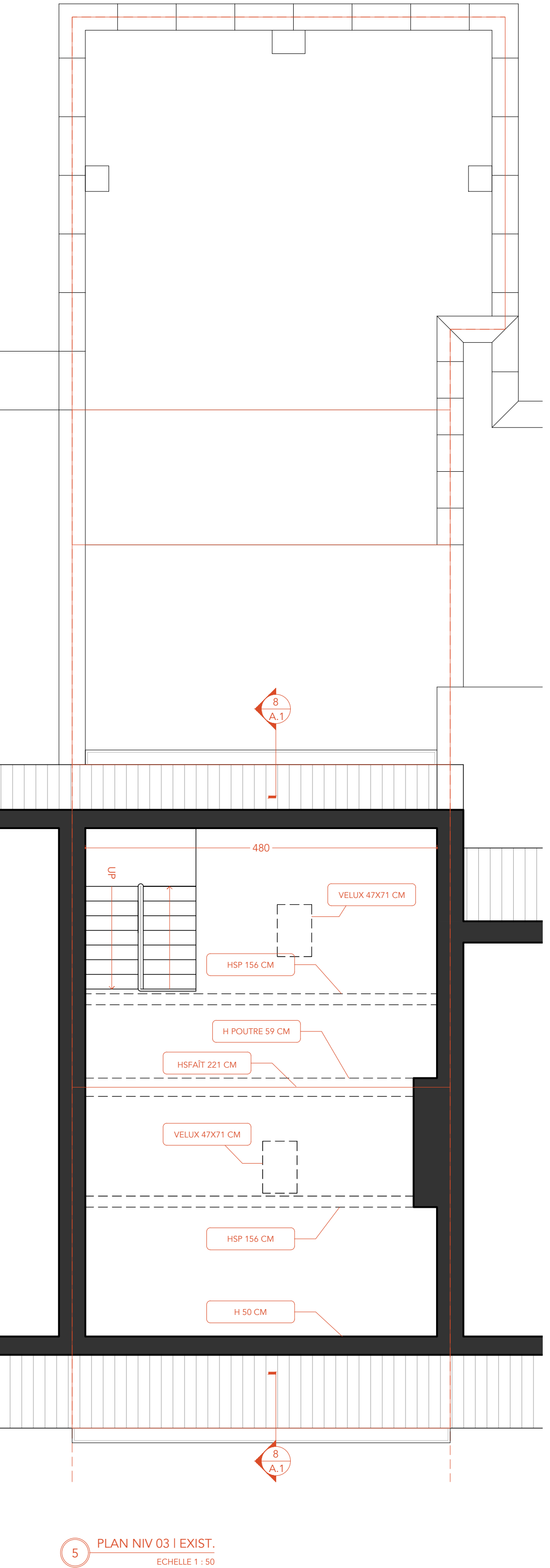
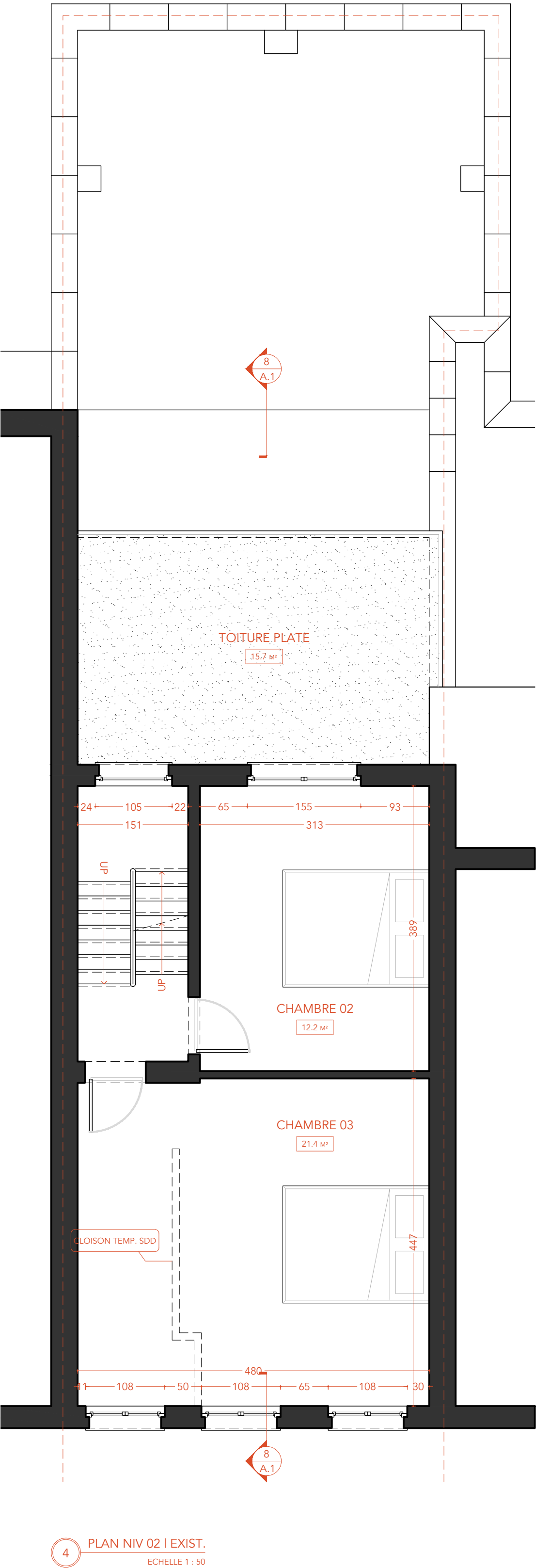
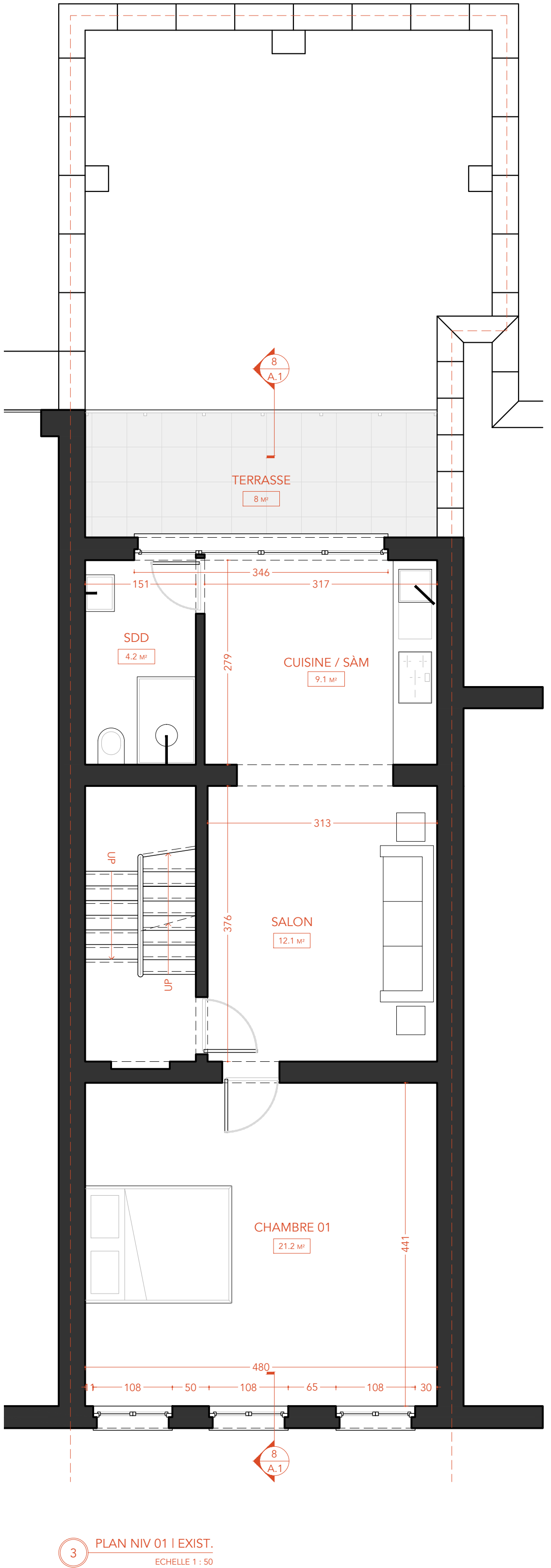
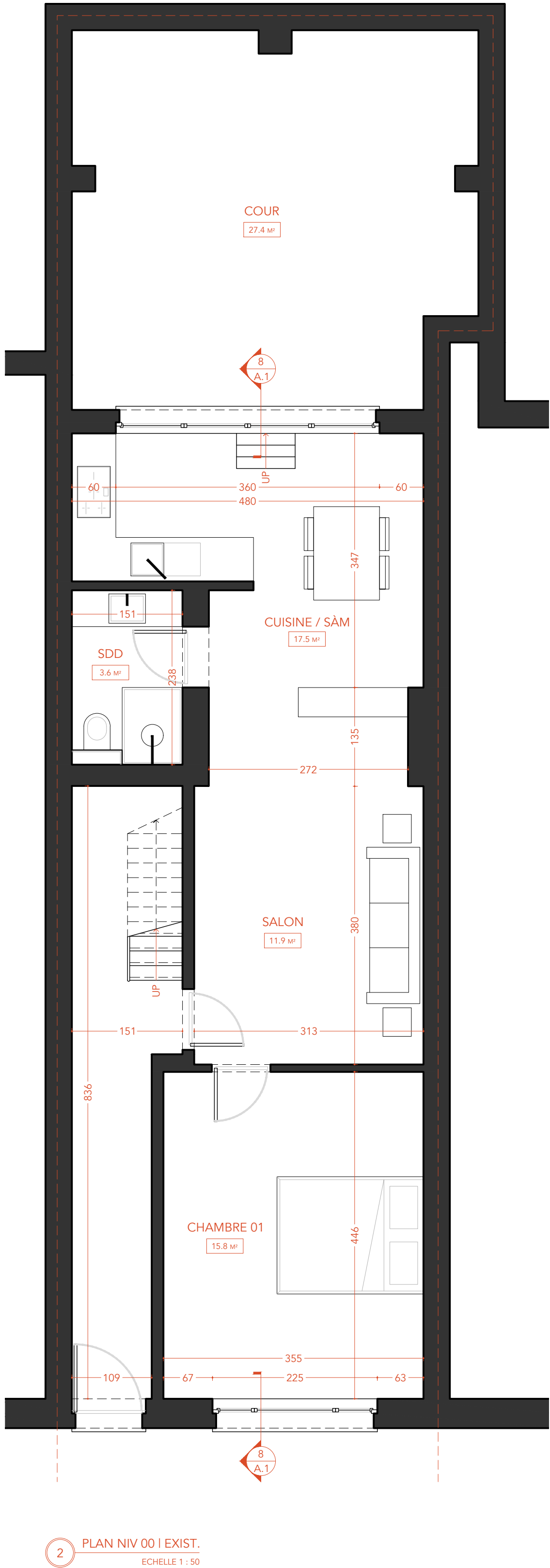
NOTES

LES PLANS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'ARCHITECTE.

LES TRAVAUX SONT À EXÉCUTER CONFORMÉMENT AU CAHIER DES CHARGES DE L'ÉTAT, AU CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION PRIVÉE DE LA FAB, CSTC, CNC, ET AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES AU PROJET.

LES COTES SONT À VÉRIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR. EN CAS D'ERREUR OU OMISSION, CE DERNIER EST TENU D'EN PRÉVENIR L'ARCHITECTE AVANT EXÉCUTION.

L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER LES GRANDEURS RÉELLES DES CONSTRUCTIONS RÉALISÉES OU EXISTANTES.



PROJET :

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :

RÉALISATION D'UNE TOITURE MANSARDÉE EN FAÇADE AVANT ET D'UNE LUCARNE EN FAÇADE ARRIÈRE, DIVISION EN 2 APPARTEMENTS ET ISOLATION DE LA FAÇADE ARRIÈRE.

ADRESSE :

RUE DE LA CITÉ 12
IXELLES | 1050

DEMANDEUR :

DATE :

05.08.2026

TITRE DU PLAN :

SITUATION EXISTANTE

STADE :

PERMIS

ÉCHELLE :

1:50
1:50
1:50

PLANS :

PLANS
FAÇADES
COUPE A-I

INDICE :

A

MODIFICATIONS :

MODIFICATIONS SUIVANT L'AVIS DE RÉCEPTION DE
DOSSIER INCOMPLÉT – ARI

DATE :

06.10.2026

rueCIT12

indice A **AR2|3**

SITUATION EXISTANTE



LISTE DE MATERIAUX DES FAÇADES

SITUATION EXISTANTE

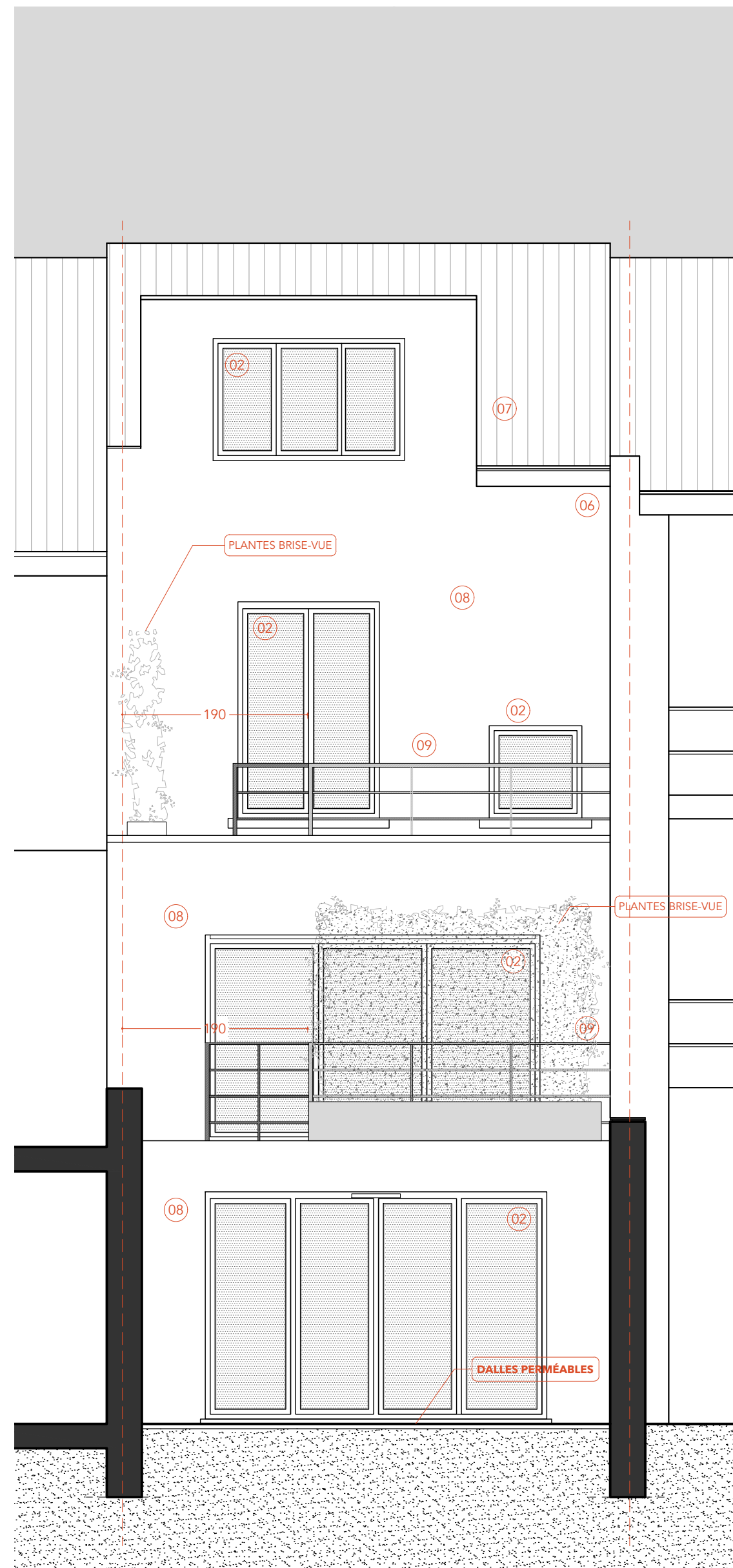
- 01 - CIMENT DE TEINTE BEIGE ET FAUX JOINTS
- 02 - CHÂSSIS EN PVC, DOUBLE VITRAGE, BLANC
- 03 - PORTE D'ENTRÉE EN PVC, COULEUR BLANC
- 04 - SOUBASSEMENT ET SEUIL DE LA BAIE EN PIERRE BLEUE, PEINTS EN BLEU
- 05 - SEUIL DE FENÊTRE EN PIERRE
- 06 - CORNICHE BOIS PEINT EN BLANC
- 07 - TUILE TERRE CUITE, TON NATUREL
- 08 - ENDUIT COULEUR CLAIR FAÇADE ARRIERE
- 09 - GARDE CORPS EN ACIER
- 10 - LUMINAIRE PUBLIC

SITUATION PROJETÉE

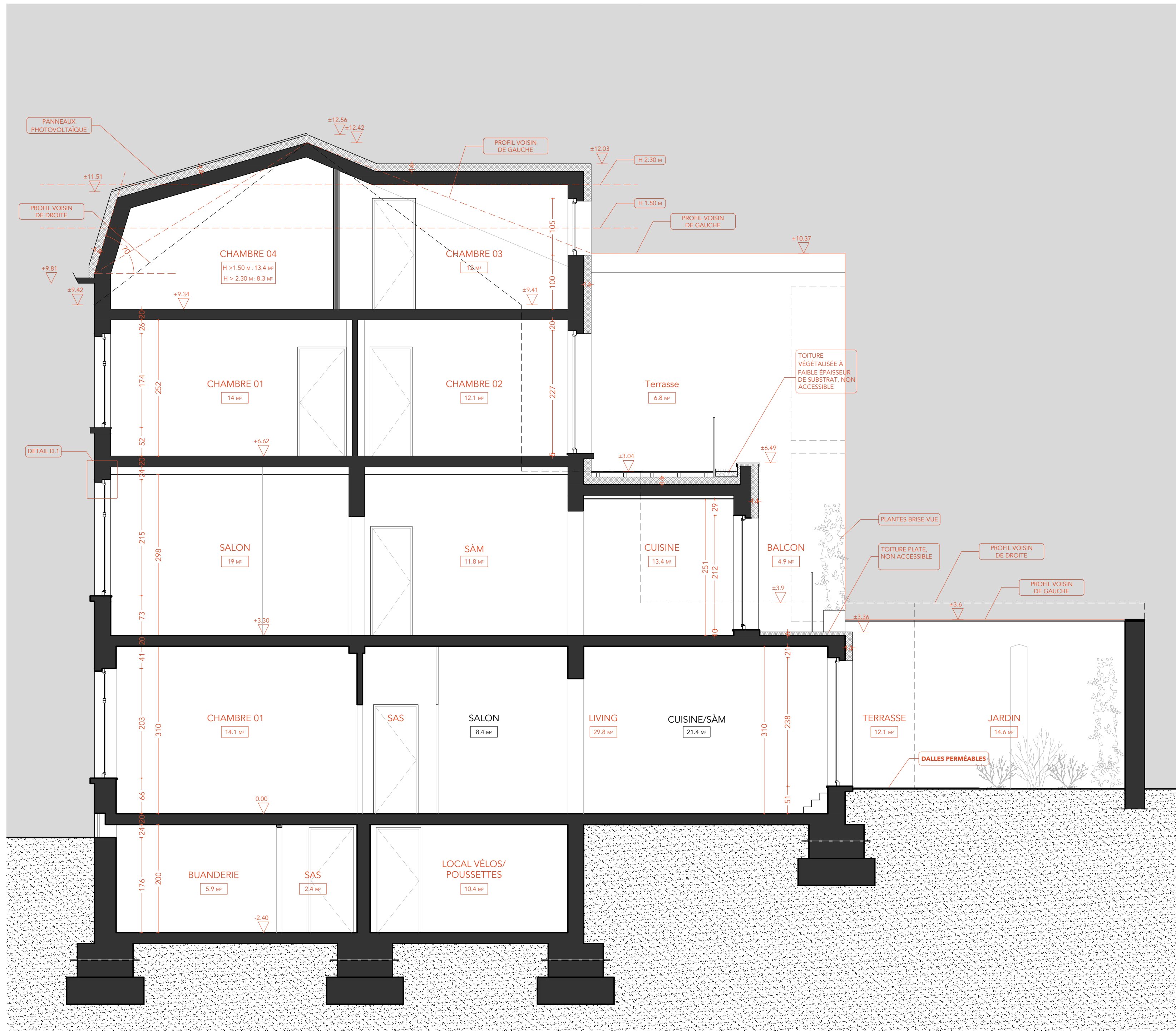
- 01 - COULEUR : TEINTE BLANC CRÈME, DANS LE RESPECT DE LA SITUATION EXISTANTE, LES JOINTS SERONT CONSERVÉS ET MAINTENUS APPARENTS
- CHÂSSIS EN BOIS, DOUBLE VIT., TON NATUREL, GRILLE DE VENTILATION INTÉGRÉE
- PORTE D'ENTRÉE EN BOIS, TEINTE NATUREL
- SOUBASSEMENT EN PIERRE À RÉPARER ET PEINT EN GRIS ANTHRACITE
- SEUIL DE FENÊTRE EN PIERRE BLEUE
- CORNICHE BOIS PEINTE EN BLANC
- TUILE TERRE CUITE, TON NATUREL
- ENDUIT COULEUR CLAIR FAÇADE ARRIERE
- GARDE CORPS EN ACIER VÉGÉTALISÉ
- PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR TOITURE
- LUMINAIRE PUBLIC



6 FAÇADE AVANT I EXIST.
ÉCHELLE 1 : 50



7 FAÇADE ARRIERE I EXIST.
ÉCHELLE 1 : 50



8 COUPE A-11 PROJ.
ÉCHELLE 1 : 50



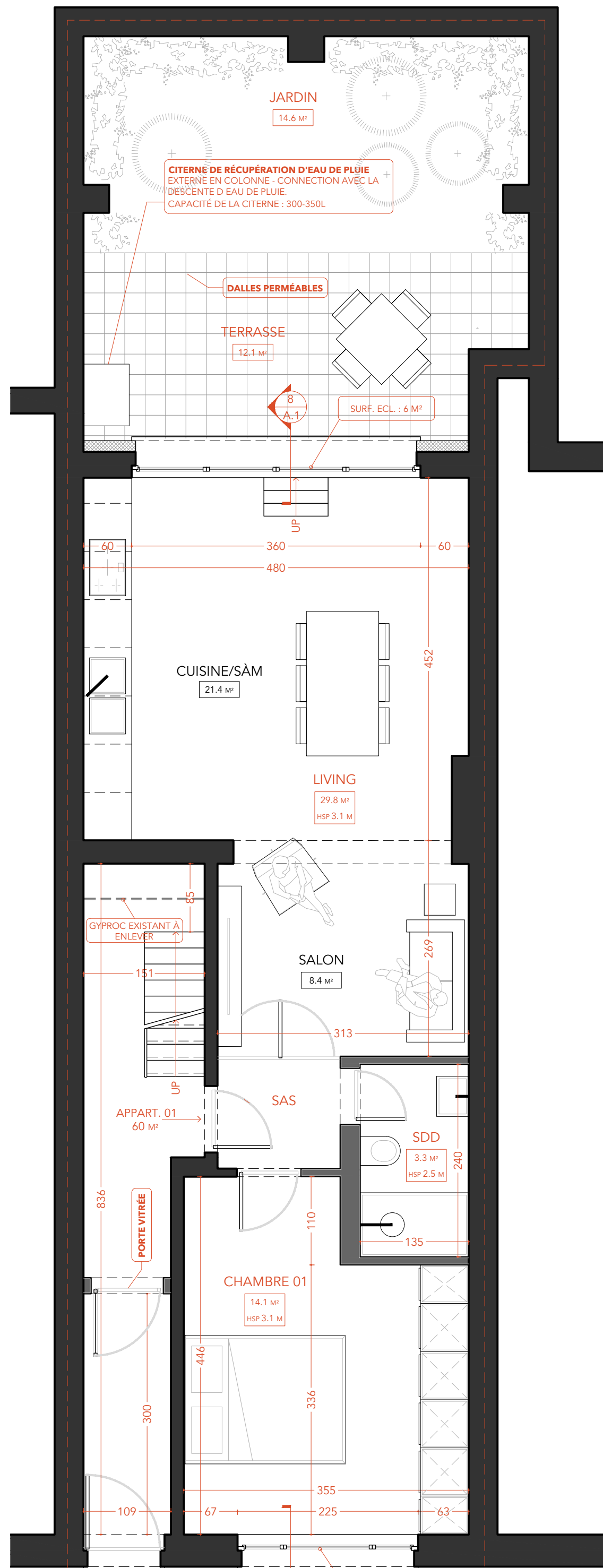
NOTES

LES PLANS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'ARCHITECTE.

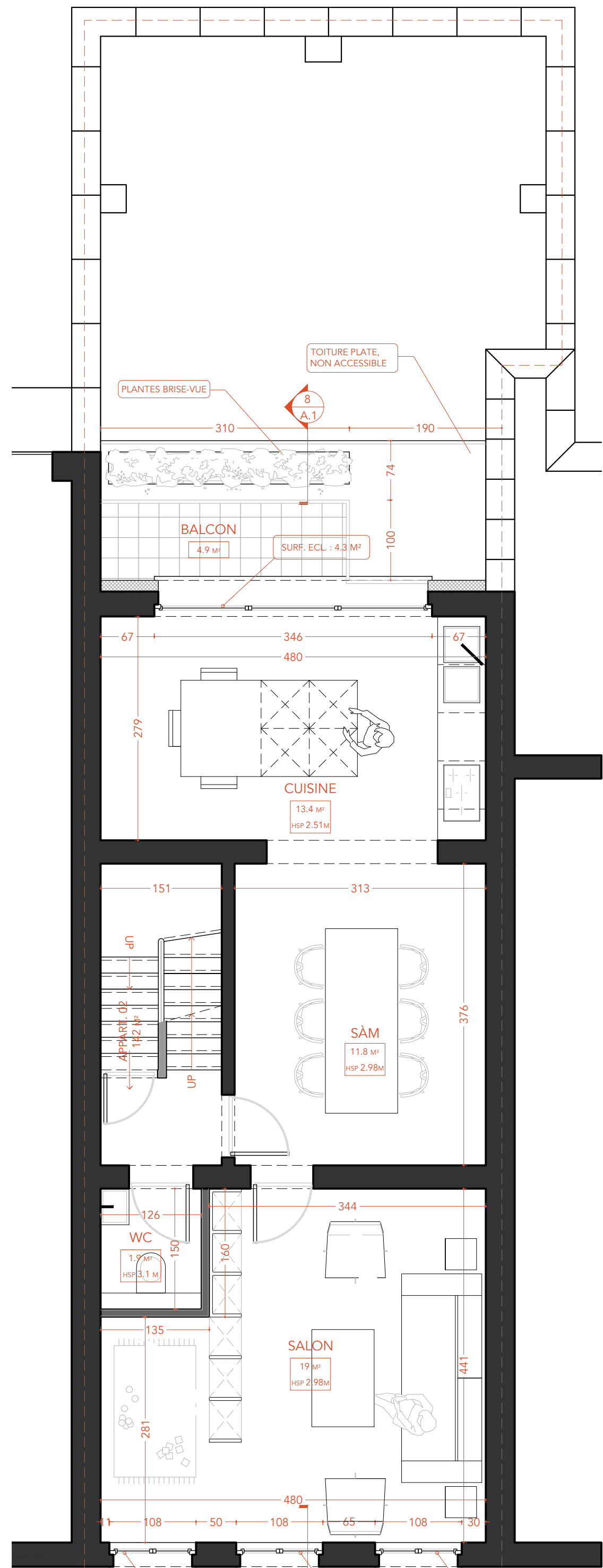
LES TRAVAUX SONT À EXÉCUTER CONFORMÉMENT AU CAHIER DES CHARGES DE L'ÉTAT, AU CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION PRIVÉE DE LA FAB, CSTC, CNC, ET AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES AU PROJET.

LES COTES SONT À VÉRIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR. EN CAS D'ERREUR OU OMISSION, CE DERNIER EST TENU D'EN PRÉVENIR L'ARCHITECTE AVANT EXÉCUTION.

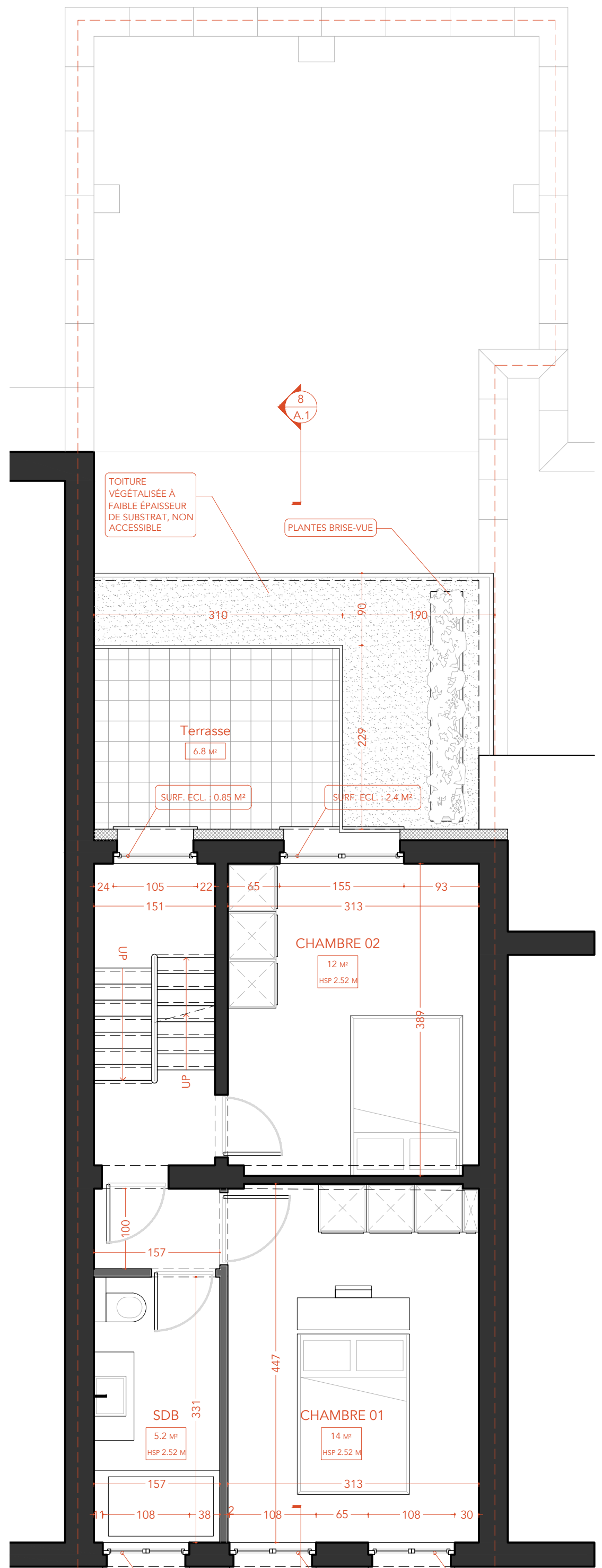
L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER LES GRANDEURS RÉELLES DES CONSTRUCTIONS RÉALISÉES OU EXISTANTES.



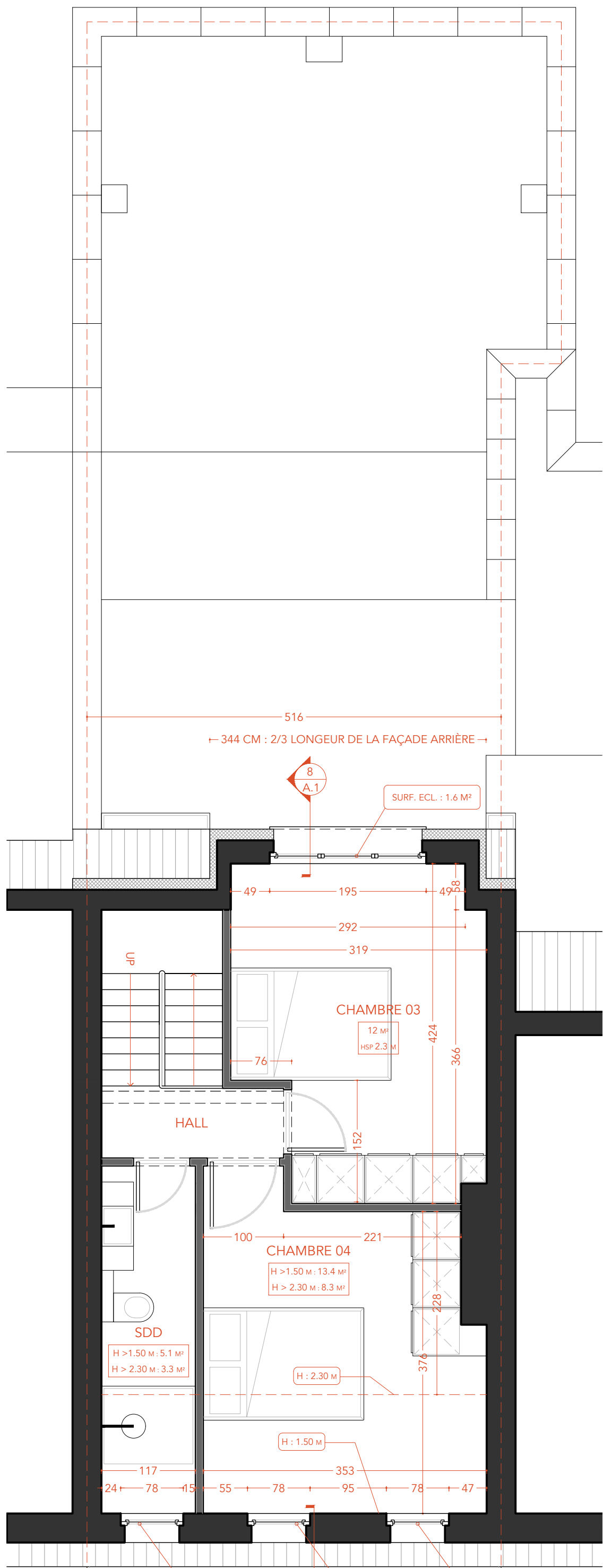
2 PLAN NIV 001 PROJ.
ÉCHELLE 1 : 50



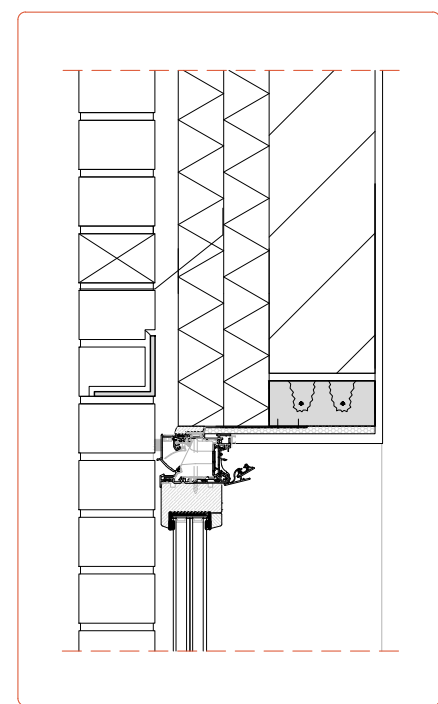
3 PLAN NIV 011 PROJ.
ÉCHELLE 1 : 50



4 PLAN NIV 021 PROJ.
ÉCHELLE 1 : 50



5 PLAN NIV 031 PROJ.
ÉCHELLE 1 : 50



9 DETAIL D.1
ÉCHELLE 1 : 10
SYSTÈME INNOVANT AIR LIGHT

PROJET :

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :

RÉALISATION D'UNE TOITURE MANSARDÉE EN FAÇADE AVANT ET D'UNE LUCARNE EN FAÇADE ARRIÈRE, DIVISION EN 2 APPARTEMENTS ET ISOLATION DE LA FAÇADE ARRIÈRE.

ADRESSE :

RUE DE LA CITÉ 12
IXELLES | 1050

DEMANDEUR :

DATE :

05.08.2026

TITRE DU PLAN :

SITUATION PROJETÉE

STADE :

PERMIS

ÉCHELLE :

1:50

1:50

1:50

PLANS :

PLANS

FAÇADES

COUPE A-1

INDICE :

A

MODIFICATIONS :
MODIFICATIONS SUIVANT L'AVIS DE RÉCEPTION DE
DOSSIER INCOMPLÉT - ARI

DATE :

06.10.2026

rueCIT12

indice A

AR3|3

SITUATION PROJETÉE